

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA ».

Agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530/0273 du 10 novembre 1994  
revoyant l'ordonnance n° 550/029 du 6 février 1991.

Justice et Dignité pour tous

Créée en février 1991, la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA » est la première Ligue des Droits de l'Homme reconnue par la loi au Burundi. Installée à Bujumbura la capitale, la Ligue dispose des sections dans toutes les provinces du pays.

### Vision :

Bâtir un Burundi unitaire et démocratique où règnent la paix et la sécurité. Une société qui met en avant le culte du mérite et habitée par des citoyens libres et patriotes jouissant de tous leurs droits.

### Valeurs fondamentales :

- L'intégrité morale ;
- Le dévouement à la cause des droits de l'homme ;
- L'honnêteté et l'humilité ;
- La non-violence et la tolérance ;
- Le dialogue, le respect mutuel et la vérité.

### Missions et objectifs :

Sa mission est de défendre et de promouvoir les droits de la personne humaine, et de prévenir leur violation. Ses objectifs sont notamment de :

- défendre la personne humaine contre les violations de ses droits, en particulier ses libertés et ses droits fondamentaux ;
- prévenir les violations des droits et libertés de la personne humaine en particulier ses libertés et droits fondamentaux ;
- développer la capacité de chacun à prendre en charge la défense et la promotion de ses propres droits et –solidairement-

- de ceux d'autrui, sans considération de sexe ou d'appartenance régionale, ethnique, clanique, politique, religieuse ou autre ;
- développer la capacité de chacun à participer pleinement, de manière active et responsable, à l'édification d'un Etat de droit démocratique au Burundi ;
  - tenir les burundais et le public en général objectivement informés sur la situation des droits de la personne humaine au Burundi ;

### Réalisations et bref aperçu :

Pour atteindre ses objectifs, la Ligue ITEKA a entrepris, d'années en années notamment les actions ci-après :

- collecter et traiter de manière continue les informations sur la situation des droits de la personne humaine ;
- diffuser les informations susmentionnées à travers des publications, des conférences et des émissions de presse ;
- intervenir par des écrits ou des rencontres auprès des autorités, des manifestations pacifiques, des actions en justice, des campagnes de presse ;
- assurer, soutenir ou faciliter des activités de formations et/ou de recherche susceptibles d'aider les bénéficiaires à respecter les droits de la personne humaine et à prévenir leur violation ;
- fournir une assistance judiciaire multiforme aux accusés ou aux victimes dont les droits sont violés.

Pour concrétiser ses actions, la Ligue ITEKA a conçu, d'années en années, des programmes d'activités de dimension croissante :

- ✓ Observatoire des droits de la personne ;
- ✓ Assistance judiciaire ;
- ✓ Campagne de la Paix ;
- ✓ Média pour la Paix ;
- ✓ Renforcement des Sections ;
- ✓ Bulletin ITEKA ;
- ✓ Service d'écoute et de conseils ;
- ✓ Club Scolaire des Droits de l'Homme ;
- ✓ Clinique juridique mobile ;
- ✓ Monitoring du rapatriement des réfugiés ;
- ✓ Monitoring de la transition ;
- ✓ Emission radiophonique ITEKA N'IJAMBO.

### Structures organisationnelles :

Les organes de la Ligue sont :

- Assemblée générale ;
- Comité Exécutif ;
- Commissions :
  - Femmes et Enfants ;
  - Police, Juridictions, Prisons ;
  - Jeunesse ;
  - Libertés publiques ;
  - Ressources Matérielles et Financières ;
  - Informations et Communication ;
  - Droits Economiques, Sociaux et Culturels ;
  - Les sections ;
  - Le Secrétariat Exécutif.

### Partenaires.

Pour réaliser ses activités, la Ligue ITEKA bénéficie de l'appui de plusieurs institutions, organismes et/ou organisation publiques et privées, gouvernementales et non gouvernementales. Les plus importants sont :

- ❖ 11.11.11.
- ❖ NOVIB
- ❖ Christian Aid
- ❖ OXFAM Grande Bretagne
- ❖ NED
- ❖ Développement et Paix
- ❖ Alternatives
- ❖ HCR

### Réseau.

La Ligue ITEKA :

- Préside l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG) ;
- Est membre de l'Accord Cadre de concertation et de formation des associations burundaises de protection et de promotion des droits de l'homme ;
- Est à l'origine de l'initiative de création d'un cadre de concertation de la société civile burundaise dénommée « Forum de Renforcement de la Société Civile (FORSC) ;
- Préside la Ligue des droits de la personne dans la région des grands lacs (LDGL) regroupant des associations du Burundi, Rwanda et de la RDC.
- Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH).
- A le statut d'observateur auprès de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples ;

- Est membre affilié de la fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) ;
- A déposé depuis juin 2001, une requête officielle pour obtenir le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC

Ligue Burundaise  
des Droits de l'Homme  
« ITEKA »

Avenue des Euphorbes n° 4

Téléphone : (257) 22 22 86 36

Fax : (257) 22 22 0004

Ou

Téléphone : (257) 22 21 16 23

E- mail : [iteka@cbinf.com](mailto:iteka@cbinf.com)  
Website : <http://www.ligue-iteka>